

INTERVENTIONS ÉLÉMENTAIRES ET MANŒUVRES

MÉMENTO BS • BE MANŒUVRE

**Deux symboles, deux périmètres distincts**

L'employeur délivre l'habilitation adaptée au poste. Une opération autorisée en BS ne l'est pas automatiquement en BE Manœuvre, et inversement.

1 BS**INTERVENTION BT ÉLÉMENTAIRE**

Le BS réalise lui-même l'intervention élémentaire qui lui est confiée et ne dirige aucun exécutant. Il intervient exclusivement hors tension et hors voisinage.

OPÉRATIONS POSSIBLES

- Remplacer à l'identique une lampe, une prise, un interrupteur ou un accessoire d'appareillage.
- Remplacer à l'identique un fusible BT ou réarmer un dispositif de protection.
- Raccorder un matériel à un circuit en attente protégé contre les courts-circuits.

Mise hors tension : préidentifier, séparer, condamner et vérifier l'absence de tension selon la procédure.
Intervention limitée aux circuits terminaux répondant aux caractéristiques prévues pour le BS : tension, intensité, section des conducteurs et protection adaptées.

2 BE MANŒUVRE**OPÉRATION SPÉCIFIQUE**

Le titulaire réalise uniquement les manœuvres d'exploitation ou de sécurité prévues par son titre et la procédure du site.

EXEMPLES DE MANŒUVRES

- Mettre en marche ou arrêter un équipement par sa commande normale.
- Actionner un appareil de coupure ou de séparation clairement identifié.
- Réarmer un dispositif de protection selon la procédure autorisée.
- Effectuer une manœuvre d'urgence prévue et identifiée.

BE Manœuvre n'autorise ni dépannage, ni remplacement, ni raccordement, ni mesurage, ni ouverture exposant des pièces actives.

**Limites communes à ne jamais franchir**

- Ne jamais improviser une opération absente du titre.
- Ne pas travailler sous tension ni au voisinage renforcé.
- Ne pas intervenir sur un matériel détérioré ou non identifié.
- Ne pas neutraliser un verrouillage, une protection ou un balisage.
- Ne pas effectuer de recherche de panne ou de mesure.
- Ne pas poursuivre après un déclenchement inexplicé ou répété.
- Ne pas remettre sous tension sans contrôle et autorisation prévus.

STOP : odeur de brûlé, échauffement, bruit anormal, traces noires, capot absent, eau, câble endommagé, déclenchement répété ou repérage incertain.

UNE PROCÉDURE DIFFÉRENTE SELON LE SYMBOLE

AVANT • AGIR • CONTRÔLER



Avant toute action : identifier la tâche et le symbole requis

Je connais mon responsable, la procédure, la zone, le matériel concerné et la conduite à tenir en cas d'urgence.

1

IDENTIFIER

Lire l'ordre de travail. Vérifier que la tâche, le lieu et le matériel correspondent exactement au titre BS ou BE Manœuvre.

2

SÉCURISER

Contrôler l'état apparent, le balisage, les protections et les équipements prescrits. Écarter les tiers.

3

AGIR

Appliquer seulement la procédure prévue. Maintenir la zone sûre et s'arrêter dès qu'une situation change.

B

Séquence BS

- Préidentifier le circuit et la partie d'installation concernée.
- Séparer l'alimentation par le dispositif prévu.
- Condamner afin d'empêcher toute remise sous tension.
- Vérifier l'absence de tension avec un VAT adapté et vérifié.
- Réaliser l'intervention élémentaire, contrôler puis remettre en service selon la procédure.

Le BS réalise lui-même l'intervention élémentaire qui lui est confiée et ne dirige aucun exécutant.

M

Séquence BE Manœuvre

- Identifier l'appareil et vérifier qu'il correspond à la consigne.
- Contrôler l'absence de détérioration ou de situation anormale.
- Se placer correctement, utiliser la commande prévue et garder les protections en place.
- Effectuer uniquement la manœuvre demandée, sans ouvrir ni démonter.
- Contrôler le résultat attendu et signaler tout défaut ou déclenchement.

Après un déclenchement inexpliqué ou répété : ne pas insister et prévenir le responsable.



Les 10 réflexes à conserver

1

Je vérifie mon titre et la tâche autorisée.

2

J'identifie le circuit ou l'appareil sans ambiguïté.

3

En BS, j'interviens uniquement hors tension et hors voisinage.

4

J'utilise le VAT prévu et vérifie son bon fonctionnement.

5

En BE, je réalise uniquement la manœuvre demandée.

6

Je ne dépanne pas et je ne mesure pas.

7

Je ne retire aucune protection sans procédure autorisée.

8

Je n'insiste jamais après un déclenchement anormal.

9

Je connais mon responsable et la procédure d'urgence.

10

En cas d'accident : supprimer le danger, alerter, secourir.